

**RÉGIONAL DE BADMINTON INDIVIDUEL  
Cadets - Cadettes - Juniors G et F  
le Mercredi 5 avril 2023 à Angers (49)**

Ouverture des Salles	Catégorie	Lieu	Appel des concurrents	Début de la compétition	Responsable	N <sup>bre</sup> de Terrains
11 h 30	<b>JF</b>	Salle Bertin 1 63 rue de la Meignanne	11 h 30	12 h	Vincent VERON 06-82-15-19-87	5
11 h 30	<b>JG</b>	Salle Bertin 2 63 rue de la Meignanne	12 h 00	12 h 30	Vincent VERON 06-82-15-19-87	7
11 h 30	<b>CF</b>	Salle Jean Monnet 47 rue du Haut Chêne	12 h 00	12 h 30	Vincent VERON 06-82-15-19-87	7
11 h 30	<b>CG</b>	Salle COSEC Belle Beille 47 bd Victor Beaussier	11 h 45	12 h 15	Vincent VERON 06-82-15-19-87	7

**Fin prévue vers 16 h 30**

Il est impératif de pouvoir débiter les compétitions à l'heure. Si vous avez des élèves dans plusieurs salles, veuillez prendre vos dispositions. En cas de problème prévenir Vincent VERON par SMS : 06-82-15-19-87 ou par mail : veronv@saintemarie-cholet.eu.

**National Bad** : les 10 et 11 mai 2023 à Cholet (49).

**Rappel :** Le championnat promotionnel est ouvert à tous les joueurs non licenciés FFBad et aux joueurs classés P12, P11 et P10 et Non Classés FFBad uniquement. A la date du 5 janvier 2023, un joueur dont le classement est égal ou supérieur à D9 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou double mixte) intégrera le championnat élite

**Déroulement :** Tableaux de Badminton régionaux  
**Auto arbitrage mais si besoin tout joueur peut être sollicité pour l'arbitrage**  
Volants fournis par l'UGSEL Territoriale

**Participation :** Les établissements devront **SUPPRIMER obligatoirement sur usport leurs élèves absents** avant le **mercredi 29 mars à 20h impérativement ou dès que possible et informer le secrétariat territorial - Tél : 02.41.68.26.28 - Courriel : [ugselpl@gmail.com](mailto:ugselpl@gmail.com)** afin de préparer les tableaux et de pouvoir effectuer des repêchages éventuels. **Merci d'effectuer les 2 :** suppression sur Usport et message à l'UGSEL Pays de la Loire. Si vous avez des désistements le mercredi 5 avril au matin, merci de prévenir **par SMS** Vincent VERON : n° Portable : 06-82-15-19-87

Tout établissement n'ayant pas prévenu l'UGSEL Territoriale de l'absence de ses compétiteurs(trices) jusqu'à 2h avant la compétition sera sanctionné d'une amende.

**Après 12 h**, sauf si vous avez appelé pour un éventuel retard, tout élève sera considéré comme forfait et ne pourra plus intégrer le tableau.

**Responsable des tableaux :** Vincent VERON : n° Portable : 06-82-15-19-87

**ÉDUCER... TOUT UN SPORT !**